



Refu de visa pour conjoint français

Par **lotfi**, le **24/05/2008** à **19:06**

salut tout le monde,et desole pour les faute ortographe .
je suis algeriein conjoint française depuis le 15 janvie 2008 on algerie ,apres avoir eus la
transcription et le livre de famille français.j'ai demander un visa d'etablesment en france
.apres deux mois je reçois le refu.....
je vois ce site et j'ai bien comprie que meme apres le recours rien n'est sur!!!
ma femme est ensinte esque il ya un moiein de bruler les etape?

Par **tariik**, le **25/12/2008** à **18:20**

salam lotfi même probleme que toi mais ton fait pour les fautes car les avocats prefert jouee
au profs qu'a repondre a ce type de questions j'ai decider de faire un recours gratieux au
consul avant de contacter la commission des recours

Par **lotfi**, le **28/12/2008** à **18:14**

SALUT tarik
je te remercie pour ta reponse.ça fait deja un an ou presque et j'ai toujours pas de visa.
pourtant j'ai fais un recoure a nante sans reponse et maintenant notre avocat nous dis qu'il faut
atendre 2 mois pour saisir le consiel d'etat,voila 4 moi que nous atendons rien de neuf, alors
pour te dire la verite je ne sais pas quoi ponsai si c l'avocat qui ce fou de notre guelles ou c
vraiment le consulat et nante qui fons se qui'il veullent.
apart ça sa va ,ma femme elle est on 8em moi je ne lai pas vus de pui un mois

mais on se parle tout les jours sur msn,.
je pris deiu tout les jour pour etre avec elle.ils me reste que çapuiseque ma femme veut
pas que je rentre clondestinment.
merci encors pour ta reponse et abientot.